

Dossier

Seconde jeunesse pour le pont de fer



agglomoulins.fr

BUDGET : Les projets de l'aggllo en chiffres
2^E PONT : Le point sur les travaux
EN PROJET : Une maison des arts et du design
NOUVEAUX COMMERCES : Ils ouvrent leurs portes

L'agglomération dans le rétro



Académie du tourisme en visio

Ce rendez-vous avec les acteurs du tourisme du territoire de l'agglomération s'est tenu fin janvier sous la forme d'un « webinaire », une visioconférence animée par Michel Barbarin, vice-président chargé du tourisme et du patrimoine et Philippe Boismenu, vice-président en charge de l'économie, du développement et du commerce.



Contrat signé pour la santé

Les différents partenaires se sont réunis autour de la table pour la signature du Contrat Local de Santé de Moulins Communauté. Ce document définit les grands axes de la collectivité sur les problématiques de santé de son territoire.



Pays d'art et d'histoire

Depuis fin 2019, Moulins Communauté bénéficie du label Pays d'art et d'histoire, qui engage la collectivité à faire rayonner le patrimoine du territoire communautaire. Une convention a été signée avec l'État en janvier.

sommaire

14

Dossier Seconde jeunesse pour le pont de fer



Budget: les chiffres de la collectivité

4

Deuxième pont: on fait le point sur le chantier

6

300 arbres plantés pour les berges de l'Allier

9

Une maison des arts et du design

10

Nouveaux commerces: ils arrivent !

11

Au CNCS

23

ensemble LE MAGAZINE D'INFORMATION DE MOULINS COMMUNAUTÉ

Magazine trimestriel de la Communauté d'agglomération de Moulins, Direction de la Communication
8 place Maréchal de Lattre de Tassigny - CS 61625 - 03016 Moulins Cedex - Tél. 04 70 48 54 41
t.potelle@agglo-moulins.fr - www.agglo-moulins.fr

Directeur de la publication : Dominique Desforges-Desamin, Rédaction : Tristan Potelle
Mise en pages : XXI communication (03), Impression : Aurillac (15), Photographies : Moulins Communauté, J-M Teissonnier/Ville de Moulins, Adobe Stock. Distribution : Médiapost (Cébazat), Dépôt légal à parution - ISSN : 2103-7477, distribution toutes boîtes aux lettres. Tirage : 38 000 exemplaires, papier issu de forêts écologiquement gérées.



agglonumérique

Accédez aux contenus multimédia et suivez l'actu de Moulins Communauté sur votre smartphone.



@CAMoulins



agglomoulins

M O U L I N S C O M M U N A U T É

Aubigny
Auroiër
Avermes
Bagneux
Bessay-sur-Allier
Besson
Bresnay
Bressolles
Chapeau
Château-sur-Allier
Chemilly
Chevagnes
Chézy
Coulandon
Couzon
Dornes
Gannay-sur-Loire
Garnat-sur-Engièvre
Gennetines
Gouise
La Chapelle-aux-Chasses
Le Veurdre
Limoise
Lurcy-Lévis
Lusigny
Marigny
Montbeugny
Montilly
Moulins
Neuilly-le-Réal
Neure
Neuvy
Paray-le-Frésil
Pouzy-Mésangy
Saint-Léopardin-d'Augy
Saint-Martin-des-Lais
Saint-Parize-en-Viry
Saint-Ennemon
Souvigny
Thiel-sur-Acolin
Toulon-sur-Allier
Trévol
Villeneuve-sur-Allier
Yzeure



Mes chers amis,

Le 5 mars 2021 a été une date extrêmement importante pour l'ensemble de notre territoire !

Je suis fier d'avoir symboliquement posé, en présence de Laurent Wauquiez, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de Claude Riboulet, Président du Département de l'Allier et d'Hélène Demolombe-Tobie, Secrétaire Générale de la Préfecture ainsi que de nombreux élus locaux et communautaires, la première « pierre » de notre futur deuxième pont à Moulins.

Ce projet communautaire est un projet d'envergure et d'avenir au service de tous les habitants.

Nous avons traversé ensemble de nombreuses épreuves pour que se concrétise ce bel ouvrage. Quelques-uns ont été contre ce projet, certainement par manque de connaissance du dossier, peut-être par calcul politicien... mais beaucoup d'autres nous ont fait confiance et ont cru en nous ! Nous tenons à remercier tous ceux qui ont su, au-delà des clivages politiques, se mobiliser pour rendre ce projet réel.

Ce deuxième pont, qui commence à prendre forme, s'inscrit dans une vision globale du développement de notre territoire et va bien au-delà de cet ouvrage sur Moulins. C'est tout notre territoire de Bressolles à Chemilly qui prend une nouvelle dimension.

La pose de cette première « pierre » est la preuve qu'il faut toujours croire en l'avenir et aux projets qui nous rassemblent.

**Un projet
d'envergure
et d'avenir au
service de tous
les habitants.**

Ainsi, nous avons tenu parole. Et cela n'aurait pu se faire sans le travail en coulisse des agents de Moulins Communauté et nous les en remercions.

Nous tenons également à remercier Bouygues TPRF et l'ensemble des entreprises pour leur professionnalisme et leur accompagnement.

Nous remercions évidemment Laurent Wauquiez et Claude Riboulet pour leur confiance et leur soutien financier.

Enfin, je tiens à remercier l'ensemble des habitants du territoire de Moulins Communauté pour leur massif soutien depuis les prémices de ce projet.

Pierre-André Périssol

Président de Moulins Communauté
Maire de Moulins, ancien ministre

Budget 2021

Continuer d'investir pour l'avenir

Dans un contexte général toujours difficile et marqué par la crise sanitaire, Moulins Communauté conserve une réelle capacité d'investissement afin de porter des projets sur l'ensemble de son territoire, et sans augmenter son taux d'imposition. Pour l'année 2021, notre collectivité va investir plus de 30 millions d'euros.

Fonctionnement

45 411 000 € de recettes

Dont 69 % impôts et taxes (*non augmentation des taux*)

25 % dotations et subventions

42 008 000 € de dépenses

Investissement

33 939 000 € de recettes

33 939 000 € de dépenses

Investissement

12 969 000 €

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, HABITAT, DÉVELOPPEMENT DURABLE



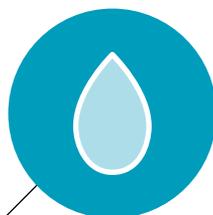
- Aménagement des berges (y compris pont de fer et maison de la rivière): ... 9 194 000 €
- Plan de mobilité et schéma cyclable, pistes cyclables: 870 000 €
- Financement des projets en direction des communes rurales: 660 000 €
- Acquisition de vélos dans le cadre du développement des modes doux, étude pour le développement de la pratique du vélo: 551 000 €
- Aides aux logements: 500 000 €
- Études Programme local de l'habitat: 300 000 €
- Fibre optique: 253 000 €
- Via Allier: 216 000 €
- Audit des politiques contractuelles: 145 000 €
- Aide aux communes rurales pour l'élaboration de leurs documents d'urbanisme: 73 000 €
- Réserve naturelle Val d'Allier: 54 000 €
- Plan Climat Énergie Territoriaux: 43 000 €
- Élaboration du SCOT: 41 000 €
- Lutte contre les inondations: 39 000 €
- Réserve naturelle Val de Loire: 30 000 €

2 824 000 €

ASSAINISSEMENT



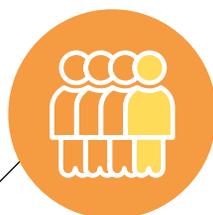
- Traitement matières de curage, réfection couverture de la station d'épuration des Isles: 650 000 €
- Mise en conformité stockage en ligne: 400 000 €
- Constructions neuves sur réseau sur diverses communes: 370 000 €
- Travaux de chemisage: 350 000 €
- Réseau chemin de Halage à Moulins: 350 000 €
- Grosses réparations stations d'épuration et réseau sur diverses communes: 229 000 €
- Réseau rue des Cladets à Yzeure: 200 000 €
- Aménagement plateforme de revalorisation des boues: 150 000 €
- Confortement des galeries visitables à Moulins: 125 000 €



1 391 000 €

EAU

- Équilibre calco-carbonique: 647 000 €
- Travaux sur réseau: 237 000 €
- Renouvellement du réseau rue des Cladets à Yzeure: 150 000 €
- Remplacement du poste HTA de la station de pompage: 110 000 €
- Remise à niveau de la télégestion: 100 000 €
- Amélioration locaux station de pompage: 97 000 €
- Réhabilitation de la station de reprise de Robet à Yzeure: 50 000 €



13 582 000 €

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, TOURISME, SERVICES À LA POPULATION

- Études, acquisitions foncières et travaux pour le franchissement de l'Allier avec le 2^e pont: 10 884 000 €
- Aménagement de la maison de l'art et de l'artisanat: 1 155 000 €
- Poursuite de l'élaboration de la stratégie touristique..... (mise en lumière des monuments): 549 000 €
- Fonds d'aide aux entreprises: 398 000 €
- Aide à l'immobilier d'entreprises: 264 000 €
- Opérations dans le cadre du Label « Pays d'Art et d'Histoire »: 88 000 €
- Financement de projets dans le domaine de l'enseignement supérieur: 85 000 €
- Projet Ionis: 56 000 €
- Financement panneaux autoroutiers: 48 000 €
- Aménagement CNCS: 40 000 €



3 692 000 €

ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES, AMÉNAGEMENTS DIVERS

- Travaux bassins Ovide: 1 460 000 €
- Matériel divers: 398 000 €
- Travaux aires d'accueil des gens du voyage: 377 000 €
- Projets informatiques: 342 000 €
- Maintien école de musique et médiathèque: 319 000 €
- Travaux maintien divers bâtiments: 314 000 €
- Maintien Ovide, stade d'athlétisme et salle de la raquette, skatepark: 216 000 €
- Maintien Portes de l'Allier. Centre routier, Petits Vernats, Pôle d'échange intermodal: 171 000 €
- Acquisition du siège de Moulins Communauté (dernière échéance): 95 000 €



Travaux du 2^e pont: où en est-on ?

Travailler dans une rivière comme l'Allier impose plusieurs contraintes importantes. Des contraintes techniques, car il faut composer avec un débit d'eau ininterrompu. Mais aussi des enjeux environnementaux : chaque intervention est pesée et optimisée pour réduire au maximum son impact sur l'écosystème.

- La première étape du chantier a été, en janvier, de créer une digue provisoire, côté rive gauche, afin d'installer la plate-forme de chantier, et de permettre l'accès aux machines et véhicules. Cette digue est prévue pour résister à une crue décennale.



- Durant le mois de février, un « batardeau » a été mis en place : de longues planches métalliques et étanches ont été ancrées dans les sols durs, à plus de 15 m de profondeur, afin de permettre la réalisation des fondations de la première pile. Cette technique sera utilisée pour construire les 4 piles de l'ouvrage principal.



- Début mars, une foreuse de pieux de fondations a été installée sur la plateforme. Une fois le « socle » terminé, la pile est montée en colonne.



Et ensuite ?

De mars à septembre 2021

De l'autre côté de la rivière, les travaux démarrent également avec la libération des emprises du chantier, puis la construction des premières piles côté rive droite. L'ensemble des appuis nécessaires au portage du pont situés sur le parking de l'Ovive seront réalisés entre juin et octobre 2021.

D'octobre à mars 2022

En rive gauche, les travaux dans le lit mouillé peuvent reprendre à partir de septembre. La digue provisoire côté rive gauche est démontée, et les enrochements définitifs mis en œuvre. Cela permet de rendre de l'espace à l'écoulement de l'eau et de procéder dans la foulée à la constitution de la digue provisoire en rive droite cette fois pour accéder aux trois piles restantes du viaduc.

En parallèle, les équipes de charpente métallique s'installent et commencent l'assemblage de la structure sur une plateforme, côté rive gauche. Une fois le premier tronçon assemblé, il peut être lancé pour rejoindre la première pile, puis les différents appuis du pont. Les travaux sur le tablier pourront commencer.

Ce chantier nécessite plusieurs aménagements indispensables

- Une zone de voirie est neutralisée, au bout de la rue Félix Mathé, afin de créer un nouveau passage pour piétons à hauteur du parking du centre aqualudique.
- Le parking actuel de l'Ovive est entièrement inaccessible sur la durée des travaux. Celui situé entre le centre aqualudique et le Palais des Sports reste accessible.



Une première pierre posée le 5 mars

Vendredi 5 mars 2021 était une date importante pour le deuxième pont de Moulins. La première pierre de ce chantier attendu a été posée par Pierre-André Périssol, président de Moulins Communauté, accompagné de Laurent Wauquiez, président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de Claude Riboulet, président du Conseil Départemental de l'Allier.



Ce qui a été durant ces dix dernières années un projet de plus en plus tangible se concrétise aujourd'hui. Le deuxième pont de Moulins est lancé, et les différents partenaires financiers se sont réunis autour de Moulins Communauté pour une première pierre symbolique, sur la digue provisoire qui accueillera très bientôt la première pile du viaduc.

« Sans la région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de l'Allier, ce deuxième pont n'aurait pas pu se faire, rappelait

le Président de Moulins Communauté et Maire de Moulins, Pierre-André Périssol. C'est un ouvrage essentiel pour notre territoire, qui s'inscrit dans un programme ambitieux, plus large, d'aménagement de l'ensemble des berges de la rivière Allier ».

Laurent Wauquiez saluait « La rigueur et l'opiniâtreté de la communauté d'agglomération de Moulins qui a su défendre et mener ce projet jusqu'au bout ».

Le deuxième pont de Moulins est aujourd'hui entre les mains du constructeur Bouygues TPRF. Il devrait être terminé en 2023. Il sera long de 455 m et composé d'un ouvrage principal, surplombant la rivière sur 289,50 m, et d'un ouvrage secondaire le reliant à la rive droite de 165 m. L'objectif : répondre aux problématiques de trafics et mener une réflexion globale de réaménagement urbain pour lutter contre l'enclavement de la rive gauche.

L'environnement présent à toutes les étapes

Des réflexions et des études ont été menées en amont, afin d'éviter, de réduire ou de compenser l'impact écologique des travaux d'un tel ouvrage. La préservation de la faune, de la flore et des habitats naturels des espèces est primordiale. Dans ce cadre, plusieurs mesures compensatoires ont été inscrites au programme des travaux.

- Création de mares avec l'objectif d'assurer des zones humides aux amphibiens. Ce projet va accompagner la mise en place du barreau routier reliant le pont à la route de St-Menoux
- Création et renforcement d'un réseau de haies bocagères, avec des haies de 2 m minimum
- Restauration d'habitats naturels dégradés, avec notamment la création d'« hibernaculums », des gîtes terrestres favorables aux espèces d'amphibiens et de reptiles et à la petite faune en général
- Mise en place d'actions de gestion des habitats naturels sur le site de Confaix

- Reconnexion d'un bras mort avec le cours de l'Allier, au niveau de la plateforme « Jalicot » utilisé pour le dépôt de matériaux pour la carrière
- Aménagement de la passe à poissons rive gauche (réalisé en octobre 2020)
- Aménagement de la passe à poissons rive droite, afin de faciliter la remontée des poissons et la descente des bateaux et canoës, avec un espace spécialement dédié

Plusieurs précautions sont prises tout au long du chantier, comme le déplacement d'une population de Crapauds calamites près de milieux alluviaux favorables pour

être protégés. Une attention particulière a également été apportée aux chiroptères. Les travaux de nuit sont limités au maximum et l'éclairage des postes de travail est orienté de façon à minimiser les perturbations pour la faune nocturne comme les chauves-souris. Des nichoirs spécialement prévus à leur attention sont également prévus dans le tablier du nouveau pont.



Une maison des métiers d'art et du design

Regrouper, en un même lieu, professionnels et étudiants, encourager la mise en place des projets communs tout en offrant une visibilité particulière aux créations... Voilà quelques-uns des objectifs de la maison des métiers d'art et du design.



Dans les murs de l'ancien Colisée, cinéma emblématique des Cours Anatole France à Moulins, c'est une nouvelle histoire qui s'écrit ! Au terme d'un chantier d'un an, le bâtiment va se transformer pour accueillir la Maison des métiers d'art et du design. L'ancien cinéma sera complètement démoli. Seule la façade donnant sur les cours, modèle d'art déco, sera conservée et restaurée. À l'intérieur, une surface de 372 m² sur deux niveaux, entièrement réhabilitée.

Au rez-de-chaussée

- Un hall d'accueil de 40 m²
- Une salle d'exposition de 63 m²
- Un atelier de 61 m²
- Un local de rangement de 16 m²
- Espace sanitaires 13 m²
- Ascenseur/monte-charge

À l'étage

- Une salle de Co-working de 48 m²
- Un atelier de 64 m²
- Deux espaces de stockages de 16 et 13 m²

L'une des caractéristiques de ce chantier est le souci d'apporter de la luminosité dans ces anciennes « salles obscures ». Tout d'abord en réalisant un bas de façade entièrement vitré, mais également en créant un puits de lumière à l'intérieur du bâtiment, du toit jusqu'au rez-de-chaussée.



La livraison du chantier est prévue pour fin 2021/début 2022 et le montant des travaux est chiffré à 1 million d'euros (TTC). Le projet est financé par la Région pour 417 000 euros, par l'État pour 250 000 €.

En visite

Pierre-André Périssol, Président de Moulins Communauté et Martine Aurambout-Soulier, conseillère déléguée à l'artisanat d'art, sont allés à la rencontre des structures existantes au niveau national. Une première visite a été effectuée aux Ateliers de Paris et une autre à Desvres, dans le Pas-de-Calais, afin de s'inspirer du travail réalisé : « Ces structures sont à la croisée des métiers de l'art et du design et ce sont de belles idées pour notre territoire », précisent les élus.

Photos © Spirale Agence de Moulins - Stéphanie Pichon - Architecte

Remplacement des compteurs d'eau potable à Yzeure

Moulins Communauté est titulaire de la compétence eau potable depuis le 1^{er} janvier 2020. De manière à harmoniser les modalités de gestion existantes sur l'ensemble de son territoire, elle a souhaité procéder à la modernisation progressive du parc de compteurs d'eau des abonnés de la ville d'Yzeure.



Cette opération se déroulera quartier par quartier ou rue par rue sur plusieurs années. Elle impliquera le remplacement et le déplacement des compteurs sur le domaine public lorsque ces derniers sont difficilement accessibles. Concrètement, selon de l'emplacement du compteur actuel, les travaux se dérouleront de la manière suivante :

- Compteurs placés dans des regards de comptage, facilement accessibles et proches de la limite du domaine public : simple remplacement du compteur existant.
- Compteurs difficilement accessibles ou situés dans les bâtiments ou loin du domaine public : création d'un regard de comptage sur le domaine public, en limite de domaine privé, avec mise en

place d'un nouveau compteur. Dans ce cas, l'ancien compteur ne sera pas déposé.

Conformément aux termes du règlement du service de distribution d'eau potable communautaire, Moulins Communauté deviendra propriétaire des compteurs dès leur remplacement. À ce titre, il lui appartiendra ensuite d'en assurer l'entretien.

Chaque usager concerné par cette opération recevra, dans sa boîte aux lettres, un courrier d'information au plus tard 7 jours avant le début des travaux. Pour les cas particuliers nécessitant une intervention en domaine privé, les services de la direction de l'Eau et de l'Assainissement prendront directement contact avec les propriétaires concernés.

“ Les arbres sont utiles au cadre de vie et au bien-être des gens ”

Les bienfaits des espaces verts en milieu urbain sont multiples. Quels sont les arbres qui s'accommodent le mieux, quand et comment les planter ? Rencontre avec Serge Wauters, responsable des Espaces Verts, qui revient sur l'importance de la faune et de la flore dans les agglomérations.



Comment plante-t-on des arbres en milieu urbain ?

Il faut réfléchir de façon globale. Tout d'abord, choisir avec soin les variétés que l'on souhaite planter. Chaque arbre ne se plante pas dans n'importe quel sol. Il faut que l'arbre s'adapte facilement au lieu qui l'accueille et on a la chance de disposer d'une large palette d'essences et de variétés. On peut choisir par exemple des essences mellifères, qui vont produire de bonnes quantités de pollens, accessibles par les abeilles.

Cerisier à fleur (prunus), Amélanancier, Osmanthus sont quelques-unes des variétés que l'on peut utiliser. Il est important d'apporter des arbres à fleurs et à fruits, comme des petits pommiers



d'ornement, qui vont permettre de nourrir les oiseaux pendant l'hiver.

Nous travaillons également sur les couleurs des bois et des floraisons, afin de rester en cohérence avec l'environnement de l'arbre. Il y a parfois une dimension esthétique très importante où bâtiments et végétation peuvent se mettre mutuellement en valeur.

Quels sont les bienfaits ?

D'une manière générale, les arbres influent grandement sur l'écosystème et en ville, leur importance est primordiale. Ils sont utiles à plus d'un titre ! Déjà, sur le cadre de vie et le bien-être des gens, mais pas seulement. Ils apportent de la fraîcheur, servent de support aux oiseaux ou aux écureuils, permettent d'atténuer les bruits de la ville avec leurs feuillages, évitent l'érosion des sols

avec leur enracinement... Ils permettent également de capter une partie importante du gaz carbonique produit par les véhicules. Il y a même des vertus thérapeutiques reconnues, pour traiter le stress, la dépression. L'arbre apporte avec lui tout un écosystème positif, et avec lui c'est toute une petite vie qui s'anime !

Quelle est la meilleure période pour planter ?

On commence généralement à la mi-novembre, jusqu'à la fin du mois de février. Durant cette période, les arbres sont en dormance et nous pouvons travailler le végétal. C'est lors des montées de sèves au printemps que l'emprise de l'arbre va réellement et naturellement se faire sur son nouveau milieu. Avec le réchauffement climatique, on essaie aussi de choisir des essences résistantes à la chaleur, comme le Sophora, le chêne Phellos, le Savonnier, ainsi que quelques plantes méditerranéennes.

Fin de chantier La plaine du camping

Les travaux se terminent actuellement sur la plaine du camping. C'est une zone entièrement réaménagée qui va bientôt s'ouvrir aux habitants : terrains de pétanque, de badminton, de beach volley, de mini-foot, zones de détente avec tables et barbecues. Sans oublier une nouvelle aire de jeux pour les enfants et un parking végétalisé de 49 places... Une nouvelle base de loisirs pour se détendre et passer du bon temps

en famille, dans un cadre unique et préservé. Tous les équipements sont accessibles gratuitement. Le chantier a nécessité un investissement de 3,6 millions d'€. Les ouvriers se déplacent désormais du côté de l'ancien bâtiment route de Clermont-Ferrand, qui va se transformer en maison de la rivière, un lieu d'information sur l'Allier dans toutes ses dimensions.



Bientôt une mutuelle intercommunale ?

La mutuelle communale, déjà en place pour Moulins et Avermes, s'élargira bientôt aux 44 communes du territoire communautaire. Le projet, porté par les élus, repose sur les mêmes bases : favoriser l'accès aux soins au plus grand nombre et ne laisser personne sur le bord de la route !

Devant le succès rencontré par cette mutuelle communale, le processus a été enclenché par Nicole Tabutin, vice-présidente du CIAS, vice-présidente en charge de la solidarité, de l'habitat et de la santé à Moulins Communauté et par Éliane Hugué, administratrice au CIAS et conseillère communautaire. « Les motivations sont inchangées : rendre accessible l'offre de soin. On ne peut pas



Nicole Tabutin

« On ne peut pas aujourd'hui renoncer à se faire soigner faute de couverture suffisante ».

aujourd'hui renoncer à se faire soigner, faute de couverture suffisante ».

Les élus comptent bien s'appuyer sur des atouts qui ont fait leurs preuves :

« Nous avons fait le choix d'une agence qui pouvait proposer une permanence physique à Moulins, et cette notion de proximité est importante, il faut la conserver. Ce n'est pas une plateforme », insiste Nicole Tabutin. « Le contrat reste unique, passé entre l'assureur et l'assuré. Nous sommes simplement les facilitateurs pour négocier des tarifs et des garanties identiques à celle des contrats collectifs ».

Le projet a été approuvé au dernier conseil communautaire d'avril. Les réflexions sont désormais engagées pour établir le cahier des charges et l'éventuelle mise en place de permanences par groupes de communes. « Un questionnaire à remplir est actuellement remis à la population (ndlr : voir ci-contre) afin d'évaluer plus précisément le nombre de personnes intéressées par le dispositif. Il a été envoyé, en avril, aux 44 communes de l'agglomération pour être distribué aux habitants ». Son dépouillement affinera un cahier des charges déjà précis, ensuite transmis à plusieurs mutuelles. Le choix sera réalisé en septembre, puis la mutuelle présentée aux habitants avant la fin de l'année 2021, avec l'objectif d'être lancée en janvier 2022.

Les habitants de l'agglomération sensibilisés à l'agriculture

La chambre d'agriculture met en place des actions innovantes de communication et de promotion de l'agriculture. L'objectif : valoriser les professionnels du territoire tout en sensibilisant les plus jeunes.



En 2017, la Chambre d'agriculture a réalisé une étude sur la perception de l'agriculture par les habitants de la communauté d'agglomération de Moulins. Cet état des lieux, enrichi par des ateliers de travail avec le monde agricole, institutionnel et la société civile, a permis d'identifier de nouvelles actions innovantes.

Les objectifs

- Expliquer l'évolution des techniques du métier d'agriculteur, de sensibiliser le public et plus particulièrement les plus jeunes, ainsi que de mettre en valeur les productions locales et les savoirs faire.

- Valoriser l'agriculture, les produits sous tous leurs aspects, dans une approche de développement durable
- Favoriser l'économie circulaire

Plusieurs documents ont été édités. Tout d'abord, un guide à destination des agriculteurs, des collectivités et du grand public, abordant les contributions positives de l'agriculture sous différents aspects : économique, paysage, énergie, biodiversité, eau... Ensuite, un livre éducatif, à l'attention des enfants, qui fait le point sur l'agriculture et l'alimentation de façon ludique accompagné d'un « agriquiz »

en forme d'éventail, qui permet de faire le point sur ses connaissances. Plusieurs vidéos pédagogiques, sur des thèmes différents, ont également été tournées : A la découverte de l'agriculture, Les animaux de la ferme, Qu'est-ce qui pousse dans un champ ? Et L'agriculture et l'alimentation au fil des saisons. Une vidéo plus spécialement dédiée aux ados fait le point sur les différents métiers autour de l'agriculture.

Le projet a été rendu possible grâce au soutien financier de l'union européenne (FEADER) et de Moulins Communauté.

Projet de Complémentaire Santé Intercommunale ou Mutuelle Communautaire

➤ Avez-vous déjà une couverture de santé complémentaire ?

 Oui

Si oui, laquelle (réponse facultative) :

 Non

➤ Si oui, avez-vous :

 Une mutuelle de santé individuelle
 Une mutuelle de santé par votre employeur
 La complémentaire santé solidaire (ex. CMU-C)

➤ Si non, pourquoi ?

➤ Composition de votre foyer

Age **Situation** (écolier, étudiant, salarié, retraité, en recherche d'emploi)

Personne A	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Personne B	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Personne C	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Personne D	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Personne E	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Personne F	<input type="text"/>	<input type="text"/>

➤ Si le service Solidarité de Moulins Communauté négocie des contrats avantageux avec une mutuelle, seriez-vous intéressé(e) pour y adhérer ?

 Oui
 Non

➤ En cas de changement, merci d'indiquer les garanties prioritaires dont vous souhaiteriez bénéficier (à classer par ordre de priorité de 1 à 10)

 Hospitalisations

 Consultations

 Dépassements d'honoraires

 Pharmacie

 Autres :
 Soins dentaires

 Soins optiques

 Cures thermales

 Médecines douces (ostéopathe...)

 Prothèses auditives et autres

NOM

PRÉNOM

Adresse

Tél.

Courriel.

Questionnaire à retourner auprès de votre mairie ou de Moulins Communauté 8 place du Maréchal de Lattre de Tassigny à Moulins, ou par courriel : cias@agglo-moulins.fr avant le 31/05/2021





la médiathèque digitale

En plus de son offre de services numériques (autoformation, presse, cinéma, documentaire, musique en ligne, livres numériques...), la médiathèque communautaire de Moulins permet aussi de profiter des services numériques du Département de l'Allier.

Mise à disposition par la médiathèque départementale de l'Allier, la « médiathèque digitale » propose différentes ressources numériques. Pour y accéder, il faut se présenter dans une des médiathèques du réseau avec sa carte de médiathèque et sa carte d'identité afin de demander la création d'un compte (un seul compte par famille).

Une fois le compte créé, il suffit de se rendre sur le site de la médiathèque digitale (<https://mediatheque.allier.fr/>) et cliquer sur « Mon compte »

en haut à droite pour entrer les identifiants fournis.

Tous les mois, votre compte est crédité de 10 jetons (non cumulables) : le cinéma, la presse et les livres numériques impliquent d'utiliser ces jetons pour accéder au contenu désiré (un film = 1 jeton dépensé; un magazine = 1 jeton dépensé; une BD numérique = 1 jeton dépensé).

L'utilisation des ressources d'autoformation ne nécessite pas l'utilisation de jetons (accès libre).

Livraison à domicile : pensez-y !

Les médiathèques communautaires de Moulins Communauté proposent un service de livraison de livres, CD, DVD, magazines à domicile. Il s'adresse aux personnes qui sont dans l'impossibilité de se rendre à la médiathèque, de façon définitive ou temporaire, principalement pour des raisons médicales, une mobilité réduite, des problèmes de transport...

Sur Moulins, contacter la médiathèque du mardi au samedi (04 43 51 00 00) de 9h à 12h et de 14h à 17h ou par mail : mediatheque@agglo-moulins.fr.

Sur Lurcy-Lévis, un questionnaire est à télécharger sur le portail web des médiathèques de l'agglo (<https://mediatheques.agglo-moulins.fr>, partie « Infos pratiques »). Le retour peut se faire par mail :



mediatheque.lurcylevis@agglo-moulins.fr.

Les communes concernées par le service : Château-sur-Allier, Le Veurdre, Limoise, Lurcy-Lévis, Neure, Pouzy-Mésangy, Saint-Léopardin d'Augy.



Participez au prix René Fallet du 19 mars au 8 juin

Comment? En devenant membre du jury populaire qui choisit, parmi une sélection de 4 premiers romans de langue française et dont l'auteur a moins de 45 ans, celui qu'il veut voir récompenser. (Pour connaître la sélection, rendez-vous sur <https://mediatheques.agglo-moulins.fr>)

Du 18 mai au 2 juin 2021, les membres de ce comité de lecture sont invités à voter pour leur titre préféré.

Lors des journées littéraires du Bourbonnais, au centre socioculturel de Jaligny-sur-Besbre le lauréat sera désigné par tous les comités de lecture, au cours d'une élection publique, et recevra son prix.



A la découverte des mondes imaginaires

Osez vous aventurer dans les mondes imaginaires et votez pour votre roman préféré. Ensuite, rendez-vous mardi 15 juin à 18h30 afin d'échanger vos impressions de lecture et communiquer le nom du grand gagnant. Les inscriptions et les prêts des livres s'effectuent à l'accueil de la médiathèque.

Les romans en lice

La princesse au visage de nuit de David Bry, *Le chant des cavalières* de Jeanne Mariem Correze, *Au bal des absents* de Catherine Dufour, *Quitter les monts d'automne* de Émilie Querbalet, *Vaisseau d'arcane* de Adrien Tomas.



L'activité se maintient à l'école de musique

Malgré la crise sanitaire, et l'impossibilité pour l'école de musique d'organiser des auditions et des concerts, l'activité reste maintenue, notamment pour les scolaires et les mineurs qui peuvent recevoir leurs cours normalement.



Emmanuel Jarousse, professeur de contrebasse, s'est rendu dans les établissements scolaires pour faire découvrir cet instrument.

Difficile, pour l'école de musique, de maintenir son programme traditionnel, compte tenu des restrictions en vigueur. « Beaucoup de projets ne peuvent pas se faire, notamment sur les ensembles, car nous n'avons pas pu nous réunir pour les préparer, mais l'école de musique a continué de tourner, notamment auprès du public scolaire! ».

En effet, de nombreux cours individuels ont été enregistrés en vidéo par les professeurs, tous les ateliers des Classes à horaires aménagés ont été captés. « C'est important car cela permet de faire le constat des progrès des élèves, et de rendre compte du travail réalisé à leurs parents ».

En mars, plusieurs « master class » ont été maintenues pour les élèves « Nous n'avons malheureusement pas pu les ouvrir au public ». Ces « master class » sont l'occasion d'accueillir des intervenants extérieurs, souvent prestigieux et qualifiés. Celles de mars concernaient les percussions, l'accordéon et la guitare.

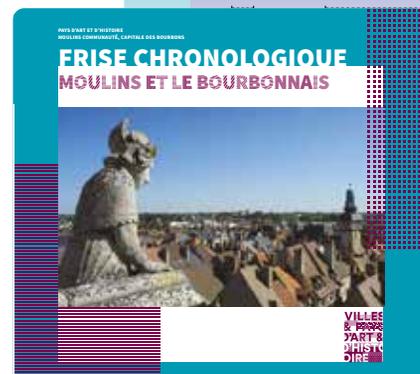
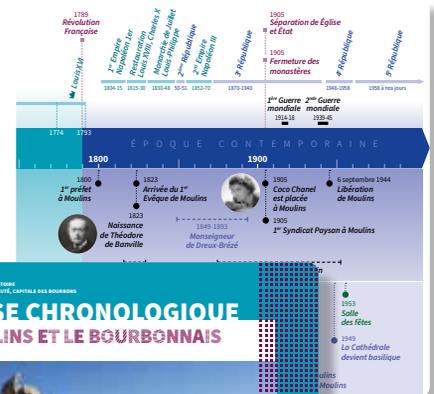
Enfin, les professeurs de l'école de musique se rendent régulièrement dans les écoles, afin d'y présenter les instruments enseignés.

Une frise chronologique sur l'histoire du bourbonnais

C'est l'une des dernières publications en date de l'espace patrimoine, afin de faire rayonner le Pays d'art et d'histoire de Moulins Communauté.

Un document ludique et synthétique pour retracer l'histoire du Bourbonnais, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, sous la forme d'une frise chronologique regroupant tous les temps forts qui ont marqué son histoire.

C'est le défi relevé par l'Espace Patrimoine de Moulins Communauté, qui a édité le document sur papier et en version numérique dans le cadre de son label Pays d'art et d'histoire.



Toutes les publications de l'Espace patrimoine sont téléchargeables sur www.agglo-moulins.fr onglet Économie & Tourisme/Pays d'art et d'histoire



Seconde jeunesse pour le pont de fer

Après un chantier unique, le pont de fer de Moulins reprend vie plus de 160 ans après sa construction. Mais les promeneurs remplacent désormais les trains sur cet ancien pont SNCF reconverti en voie douce, nouveau trait d'union du territoire sur la rivière Allier.



Le pont de fer se met au vert !

Le pont de fer (également appelé pont noir) est un ancien pont ferroviaire franchissant l'Allier à Moulins. C'est l'un des derniers vestiges de la révolution industrielle moulinoise. En 2019, Moulins Communauté a entamé un chantier de réhabilitation inédit afin d'offrir une seconde vie à l'ouvrage.

Il y a des années, certains moulinois de longue date avaient parfois la mauvaise habitude d'emprunter le pont de fer comme raccourci entre les deux rives, malgré les risques et les interdictions des autorités. En 2016, l'accès aux voies avait même été définitivement condamné, afin d'empêcher toute intrusion sur un édifice alors désaffecté et dangereux.

Aujourd'hui, alors que ce chantier de rénovation inédit touche à son terme, c'est bien un nouveau pont, entièrement sécurisé et adapté aux modes doux, qu'il est désormais possible d'emprunter.

Privilégiant la convivialité, la déambulation, le calme, la découverte, le réaménagement du pont de fer est à la fois original et novateur pour notre territoire. Il a été pensé pour permettre aux habitants de se réapproprier ces espaces, et aux touristes de découvrir ces lieux.

Ouverture prévue fin mai !

Le saviez-vous ?

- Il est l'un des premiers ponts métalliques en France ce qui lui a donné son nom.
- Il n'a plus d'usage ferroviaire depuis 1980.
- Conçu par deux ingénieurs belges (Basile Parent et Pierre Schaken) il est long de 316,5 mètres. L'ouvrage est réalisé par la société parisienne J.F Cail & Cie pour permettre d'achever la liaison ferroviaire entre Moulins et Montluçon.



Côté rive droite, l'accès a été aménagé en bas de la rue de la Fond-Vinée et il est également possible d'accéder au pont par la rue des Garceaux, à hauteur de l'ancien passage à niveau.



Côté rive gauche, l'accès a été réalisé au bout du Chemin de Halage, une rampe longue d'une centaine de mètres, afin de permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite et habillée d'un mur en bois afin de s'inscrire harmonieusement dans le paysage.



Plusieurs points d'observations et de nouveaux panoramas sur l'Allier

L'aménagement du tablier, plus de 300 m de long et 8 m de large, est structuré selon plusieurs séquences, cohérentes avec les caractéristiques du lieu et ponctuant la promenade d'une berge à l'autre.

Les différents panoramas comme si vous y étiez

L'observatoire des jardins

La promenade sur le pont commence et les vues s'orientent vers le sol, en surplomb des espaces submersibles de la rivière lorsqu'elle sort de son lit. L'observatoire des jardins domine les berges verdoyantes et des gradins permettent une assise confortable tout en offrant une vue imprenable.



Le balcon belvédère

Au milieu du pont, les regards sont cadrés sur le paysage dans son ensemble. Au Sud, le panorama s'étend sur la rivière Allier. Au Nord, la ville et ses clochers se dessinent. C'est une pause à mi-parcours entre les deux rives, un plateau d'observation surélevé au-dessus de la trémie du pont qui permet d'échapper au masque constitué par les poutrelles latérales. Le belvédère surplombe la rivière Allier, et son plancher transparent offre une immersion inédite. Effet garanti!



La tour nuage

En arrivant sur la rive gauche, surplombant un environnement végétal fort et une importante masse arborée, le promeneur traverse un système de brumisation projetant l'image d'un nuage de fraîcheur. C'est la « *tour nuage* », une intervention originale et poétique qui permet au promeneur de s'élever au niveau de la cime des arbres pour lui faire bénéficier d'une vue immersive dans la canopée.



Le saviez-vous ?

Jean-François Cail (1804-1871) est entrepreneur et constructeur mécanicien. La maison construit des locomotives dès 1844, pouvant à partir de 1862 atteindre la vitesse de 120 km/h, un record pour l'époque. Elle travaille aussi dans la construction métallique, et a réalisé le viaduc des Fades qui traverse la Sioule dans le Puy-de-Dôme et les viaducs du Belon et de la Bouble. Le nom de Jean-François Cail est inscrit sur la tour Eiffel.

Un chantier complexe et inédit

La réhabilitation du pont de fer était un chantier technique et de longue haleine. Plusieurs étapes ont été nécessaires : réparation, décapage, traitement anticorrosion... De grandes tentes blanches mobiles ont été installées puis déplacées au rythme de l'avancée du chantier, afin de confiner les espaces de travail et ne pas propager les produits utilisés dans l'environnement.

Il a fallu également retirer plus de 600 mètres de rails et de traverses. Un plancher provisoire a été installé durant les travaux, puis remplacé en fin de chantier par le plancher définitif.

La promenade nocturne n'est pas oubliée : différents points d'éclairage ont été installés et testés à plusieurs reprises. Ils se veulent discrets et économes en énergie.

La SCNF a conservé la propriété de l'ouvrage d'art, tout en concédant l'usage à Moulins Communauté pour trente ans. C'est la première concession de ce type en France.



Et ensuite ? Tout un quartier se transforme !

Une fois le pont de fer terminé, les travaux se poursuivent dans la continuité de ce nouvel axe.

Les dernières finitions, à l'entrée et en sortie du pont, font apparaître un pavage de sol élaboré en motif losanges composés de briques, un aménagement esthétique qui contribue à faire entrer le pont de fer dans l'environnement urbain.

Car c'est un tout nouveau quartier qui va émerger à Moulins, dont la future voie verte entre la gare et la rive gauche de l'Allier sera la colonne vertébrale. L'aménagement paysager permettra l'intégration de cette voie verte dans un parc urbain. Il sera constitué d'arbuste, de vivaces, d'un mobilier adapté.

En chiffres Le projet global est chiffré à 6,5 millions d'euros, comprenant l'aménagement de la voie verte entre le Quai d'Allier et la route de Lyon, le parc urbain, la passerelle mode doux pont de fer à hauteur du passage à niveau de la rue des Garceaux, et le raccordement de la voie verte côté madeleine.



Représentation non contractuelle



Entre la rue des Garceaux et la route de Lyon :

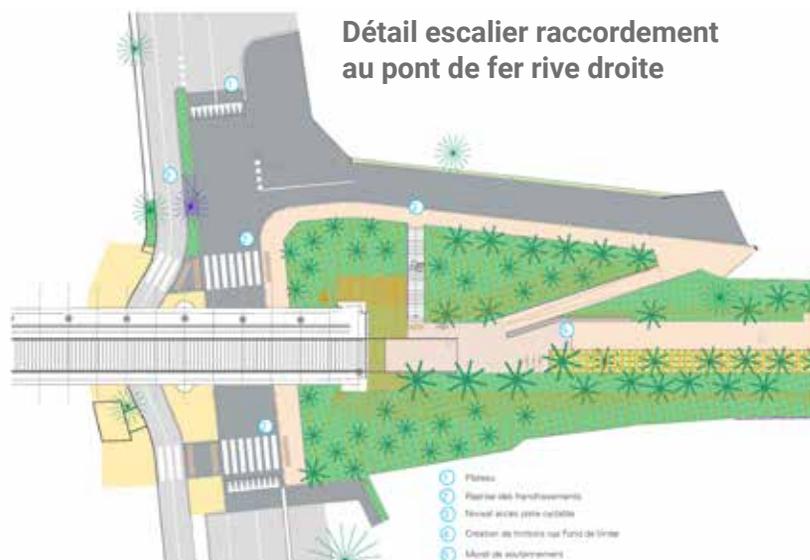
- 200 mètres linéaires de voie verte créée
- 1 500 mètres carrés de nouveau jardin dans Moulins avec 65 arbres à floraison printanière blanche, 8 000 arbustes, vivaces, graminées
- Mobilier urbain, bancs...
- Éclairage public
- Réfection de la chaussée et des trottoirs rue de Narwik.

De l'autre côté de la rivière, la voie ferrée reliant Montluçon à Moulins, aujourd'hui désaffectée, devient un nouvel axe transversal dédié aux modes

doux. Il permet de relier rapidement les deux rives, de l'ancienne gare de la Madeleine jusqu'à la gare de Moulins. En rive gauche, l'ancienne voie dite du Tacot permet de rejoindre le quartier de la Madeleine, amené à se développer. A plus long terme, la voie verte pourra être étendue et relier Moulins au grand site touristique de Souvigny.

La balade peut donc se prolonger bien au-delà des frontières de la ville, et même de l'agglomération : en utilisant cette ancienne voie de chemin de fer, il est possible de créer un itinéraire touristique exceptionnel.

Détail escalier raccordement au pont de fer rive droite



Le saviez-vous ?

- Le pont de fer a été construit de manière innovante, puisque c'est l'un des premiers ponts en France dont les piles ont été enfoncées par air comprimé.
- Il a coûté 1 156 012 F de l'époque.
- Les piles ont dû être renforcées à plusieurs occasions (1893, 1946-1947 et 1985).
- La ligne a continué d'accueillir, jusqu'en 2014, des trajets ferroviaires de transport de pierres de la carrière de Meillers.

PÉPIT reprend du service !



Le dispositif PÉPIT, mis en place par le CAUE, reprend du service. Cette chasse au trésor, qui se pratique en extérieur sur le principe du géocaching, propose plus d'une trentaine de missions à accomplir sur le département. Pour y participer, il suffit de disposer d'un smartphone et d'une bonne dose de curiosité.

Sur le territoire communautaire, plusieurs missions peuvent être réalisées à Chevagnes, Neuilly-le-Réal, Bessay-sur-Allier et, bien entendu, Moulins.

Chaque mission explore un thème différent et s'attache à mettre en valeur le patrimoine architectural, urbanistique ou environnemental des communes.



Pour tout savoir, téléchargez l'application sur votre mobile (Apple ou Android) ou rendez-vous sur www.pepit03.fr



Balade autour de la Loire

Située sur trois communes, cette boucle propose de traverser le Canal latéral à la Loire pour rejoindre la Loire et son espace protégé, la Réserve Naturelle du Val de Loire bourbonnais.

Cette boucle de 15,7 km est conseillée pour les enfants de plus de dix ans, les pratiquants occasionnels et les amateurs de vélo. Au départ de Paray-le-Frésil - également connu sous le nom de « *Saint-Fiacre* » grâce à l'écrivain Georges Simenon qui y raconte les aventures de son héros le commissaire Maigret - roulez sur de petites routes jusqu'au pont des Seguins qui surplombe le Canal.

Prenez quelques instants pour admirer les lieux. Traversez ensuite Garnat-sur-Engièvre pour rejoindre la Réserve Naturelle du Val de Loire bourbonnais.

Empruntez les routes boisées qui suivent le cours du fleuve et abritent une faune et une flore uniques. Un arrêt s'impose pour rejoindre à pied le fleuve par un petit sentier. Vous apercevrez peut-être un castor ou une rainette ! Puis rejoignez le bourg de Saint-Martin-des-Lais et traversez de nouveau le Canal pour rejoindre Paray-le-Frésil.

Difficultés particulières
Cette boucle emprunte des voies partagées par des véhicules motorisés.



Ces balades sont accessibles sur le site velo.moulins-tourisme.com ou à partir de l'application **Loopi**.

Des actions à venir pour le Plan Climat Air Energie Territorial

Le PCAET élaboré par Moulins Communauté et ses partenaires a été présenté au conseil communautaire du 4 mars 2021 par Frédéric Verdier, vice-président au développement durable et à la transition écologique. Cette démarche, entamée il y a déjà plusieurs années a pour objectif de lutter contre le changement climatique et la pollution de l'air. Le document est valable sur six ans, et propose différentes actions après un diagnostic qui a permis d'identifier précisément les problématiques, enjeux et atouts du territoire.

6 axes stratégiques sont développés:

- > Une collectivité engagée
- > Développer l'économie locale et circulaire
- > Adapter le territoire aux mobilités
- > Développer les énergies renouvelables
- > Prôner la sobriété et l'efficacité énergétique dans le bâtiment
- > Adapter les pratiques au climat de demain



Pour en savoir plus : www.agglo-moulins.fr

À l'issue de la concertation, plus de 250 actions ont été répertoriées, pour aboutir à 25 actions prioritaires qui vont progressivement être mises en place.

Ma ville mon shopping s'étend aux 44 communes de l'agglo !

Initiée par la ville de Moulins afin de proposer aux commerçants une alternative efficace face aux restrictions sanitaires, l'opération Ma Ville Mon Shopping a connu un franc succès. Le dispositif est désormais étendu à toute l'agglo !

Depuis quelques mois, de nombreuses boutiques de Moulins ont adapté leur fonctionnement à la crise sanitaire. Ce développement de la vente en ligne a été favorisé par une action initiée par la ville : proposer une plateforme aux commerçants pour qu'ils puissent disposer d'une « boutique » numérique. Devant le succès rencontré par l'opération en centre-ville, il a été décidé d'élargir le dispositif à l'ensemble du territoire communautaire.

Chevagnes, Avermes, Lusigny, Yzeure, Bressolles, Souvigny, Gouise, Couzon, Trévol, Neuvy, Bessay... Au total, 25 commerces répartis sur 11 communes de l'agglomération sont entrés dernièrement dans le dispositif



et ce chiffre devrait bientôt augmenter, avec des moyens et ressources supplémentaires mis à disposition par Moulins Communauté spécialement sur cette question.

Consommer local: tout à y gagner!

La ville de Moulins et ses commerçants ont choisi Proximity pour lancer un dispositif de fidélisation des consommateurs.

Plus de 80 commerces sont aujourd'hui partenaires de C'ma carte, la carte de fidélité mise en place chez les commerçants de Moulins. La barre des 100 adhérents devrait être très rapidement franchie. Un plébiscite pour ce nouveau dispositif, qui permet de banquer quelques euros sur une carte unique, au gré de ses achats dans les boutiques. 7 000 cartes ont déjà été mises en circulation, et 3 000 cartes supplémentaires ont été commandées pour fournir les magasins adhérents qui les distribuent gratuitement. Les restaurateurs seront invités à rejoindre le dispositif dès leur réouverture.

Pour les commerçants : la ville de Moulins prend en charge les 7 premiers mois du dispositif. À l'issue de cette période, la commission pour les commerçants participants sera de 1,5 % sur le CA réalisé avec la carte, avec un plafonnement mensuel à 50 €.



Pour les clients : la carte est disponible à l'Office de tourisme de Moulins et sa région, ou chez un commerçant adhérent. Chaque euro dépensé alimente une cagnotte à hauteur de 2 % des achats dans les commerces traditionnels et 1 % dans les commerces alimentaires et en librairie.

La liste des commerçants adhérent est mise à jour régulièrement sur www.moulins.proximity-edf.com

Soli'city

L'atelier boutique Meb est une extension, en centre-ville, de la régie de quartier Soli'city. Installé au 55-57 rue d'Allier à Moulins, cet espace de 200 m² est entièrement dédié à la couture, au prêt à porter et sur mesure, ainsi qu'à la fabrication et la vente de produits. La structure recrute 8 personnes en contrat d'insertion de 26h d'une durée

de 6 mois, renouvelable jusqu'à 24 mois. L'association Soli'City, qui fait vivre au quotidien la régie de quartier des quartiers sud de Moulins, intervient dans plusieurs domaines relatifs à l'insertion. Elle propose notamment la réalisation de CV vidéo et est engagée dans différentes actions de solidarité.

Deux nouveaux « Barber Shop » en centre-ville

Rue de l'Horloge, L'échoppe du barbier vient d'ouvrir ses portes entre les mains d'Alyson Fougerolle. Un nouveau barber shop pour prendre soin de soi ! Coupe homme, coupe barge, rasage coupe-choux, coupe enfant...



Et rue d'Allier, rendez-vous au King Barber Shop qui a ouvert ses portes en mars.



O'tacos

Dès son ouverture (uniquement en vente à emporter compte tenu du contexte), le succès a été au rendez-vous pour O'Tacos. N'hésitez pas à vous laisser tenter par une formule rapide et gourmande !



Alex'ellence

Un nouveau salon esthétique, installé au 10 rue Gambetta. « L'atelier du regard » Alex'ellence propose de nombreuses techniques pour se sublimer : dermopigmentation, soin dernière génération, extension de cils, restructuration...

paroles d'élus

Communauté d'avenir avec Pierre-André Périssol

Une agglomération forte de ses projets d'envergure qui font vivre notre territoire!

Malgré le contexte sanitaire toujours présent, nous poursuivons **les grands projets qui contribuent à dynamiser notre territoire.**

C'est avec beaucoup de fierté que la première pierre du pont a été posée vendredi 5 mars 2021. Ce projet, inscrit au cœur de notre programme, participera à la **dynamisation et au développement de notre territoire.**

Aussi, les travaux d'extension du CNCS se poursuivent. Ce symbole de notre territoire pourra compter dès le printemps 2022 sur des espaces élargis grâce à son extension et accueillera un espace d'interprétation de la scénographie, un espace logistique, et une réserve de costumes supplémentaires.

Nous continuons également à travailler en faveur du **développement économique du territoire. Nous créons de l'emploi** avec l'installation de l'entreprise Log Innov au LOGIPARC 03.

Cette société, spécialisée sur le marché de la logistique sécurisée, a démarré son activité au 1^{er} janvier 2021. Cette implantation va permettre la création d'emplois directs et d'emplois indirects. Par ailleurs, la stratégie de Log Innov est de travailler avec des acteurs locaux sur le long terme, afin de s'assurer une qualité de service élevée et constante.

Créer de l'emploi pour attirer de nouveaux habitants, c'est la réussite du LOGIPARC 03.

Nous poursuivons nos actions pour répondre à vos attentes, avec la volonté d'être à votre écoute et d'agir pour notre territoire!

Groupe PS et apparentés

Depuis plus d'un an, notre pays est confronté à une grave crise sanitaire dont les conséquences économiques et sociales vont être durables. Le gouvernement Macron a fait preuve d'impréparation que cela soit dans le stock des masques, les tests et dernièrement les vaccins.

Malgré ces dysfonctionnements au plus haut niveau de l'état, nos personnels soignants démontrent sur le terrain leur professionnalisme et leur investissement sans faille.

Pour notre part, nous devons être à la hauteur pour relancer l'économie, surmonter la crise sociale et faire face aux défis écologiques.

Le débat d'orientation budgétaires avec près de 16 M€ d'investissement prévu en 2021 va remplir le carnet de commandes des entreprises. Nous devons aussi tenir compte de cette nouvelle précarité qui touche jeunes, actifs et seniors, qu'ils soient urbains ou ruraux, et mettre en place des actions solidaires. La mutuelle communautaire que nous avons proposée et qui sera mise en place début 2022 en est une. Le tissu

associatif – culture, sports, solidarité,...- durement touché par l'arrêt des activités et l'annulation des manifestations doit être encore plus soutenu.

Au nom de notre groupe socialiste et apparentés, nous proposons de brancher le LOGIPARC sur le réseau ferré, de créer un centre de santé, d'étudier la gratuité des transports urbains, de revitaliser les centres bourgs, d'établir un schéma de déplacement piétons-vélos, de soutenir la création et le développement des PME, de créer un chantier d'insertion en zone rurale...

Tous ces projets et ces actions doivent être inscrits dans le projet de territoire qui doit être discuté en tenant compte de la diversité de ce dernier et de ses élus. C'est d'autant plus important que plus de la moitié de notre assemblée a été renouvelée.

L'appropriation de notre projet de territoire devra ainsi répondre à l'attente légitime de nos administrés et respecter un équilibre rural-urbain.

Groupe de la Gauche démocrate et écologique

Ecologie: on se paye de mots!

Le dernier conseil communautaire a adopté un document cadre en matière d'écologie, le Plan Climat Air Energie Territorial. S'appuyant sur un diagnostic relativement complet mais vieillissant puisque les données datent de 2010 à 2015, ce document prétend à des objectifs qui portent l'ambition politique de Moulins communauté en matière de protection de l'environnement. (Part des énergies renouvelables, bilan carbone, etc.). Ce document devrait être considéré comme un outil important de planification permettant une prise en compte des enjeux climatiques. Mais force est de constater qu'il ne reste qu'un document de communication reléguant les enjeux environnementaux au chapitre de la bonne conscience. Comment peut-on afficher des intentions pour inverser

les évolutions climatiques actuelles quand on développe tout un chapitre, en page 178, sur comment « tirer parti des opportunités du changement climatique »? Parler d'opportunité en dit long sur leur prise de conscience de ces enjeux...

Comment peut-on affirmer, en page 246, vouloir trouver « des solutions alternatives pour le transport de marchandises » alors que le projet phare de l'agglomération, le LOGIPARC, consiste à remettre des camions sur nos routes pour stoker des produits SEVESO seuil haut? Les enjeux climatiques méritent davantage que des slogans!

Faire le pari sincère de la protection de l'environnement serait d'avoir le courage de faire un bilan « écologique », projet par projet, et de réorienter, voire d'abandonner ceux qui sont nuisibles pour notre territoire et notre planète.



Du côté de

La-Chapelle-aux-Chasses

Pour la 18e année consécutive, l'Auberge de la Chapelle-aux-Chasses conserve ses deux fourchettes et l'assiette du guide, gage de constance dans la qualité. Les fourchettes insistent sur le « *standing* » général de l'établissement, tandis que l'assiette, distinction récente du guide créée en 2016, récompense une cuisine de qualité et le « *tour de main* » du chef. Pour en savoir plus sur leurs spécialités : www.aubergedelachapelleauxchasses.com



Du côté de

Montilly

Des projets pour la commune de Montilly!

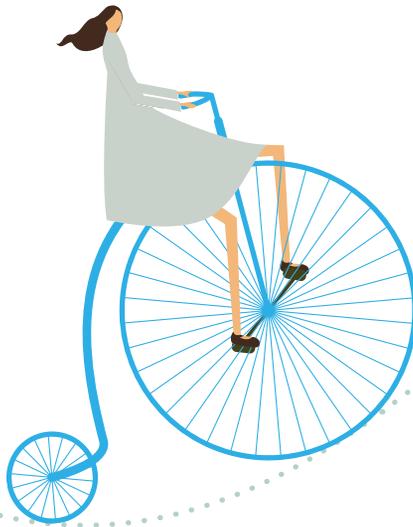
L'aménagement de la place des tilleuls devrait être réalisé cette année avec, à la clé, un sens unique de circulation, des places de parking, la pose de bancs pour aménager, avec le terrain de pétanque, un lieu de détente, de rencontre et de convivialité. Les travaux comprennent également une mise en valeur du Monument aux Morts. La fibre optique se prépare également à être déployée sur la commune.



Du côté de

Couzon

La commune de Couzon est désormais équipée d'une chaufferie bois, dans le cadre d'un projet de rénovation global des bâtiments communaux, afin de réduire ses émissions de gaz à effet de serre et ses factures énergétiques. Cette chaufferie, accompagnée d'un silo, vient remplacer les systèmes de chauffage électriques existants. La réalisation de cet équipement a coûté 126 000 €, financés à 80 % par le SDE03 et par la commune de Couzon (33 000 €).



Du côté de

Souvigny

Le patrimoine historique de Souvigny est au cœur de toutes les attentions.

L'état de la Chapelle Neuve des Bourbons, située dans l'église prieurale, ne cesse de se dégrader, jusqu'à remettre en question l'intégrité du bâtiment. La Fondation du Patrimoine a décidé d'apporter son soutien, afin d'accompagner un chantier de restauration de première importance pour l'identité historique et culturelle de notre territoire. C'est un soutien précieux, puisque le projet de Souvigny est l'un des 5 « *lauréats* » choisis dans toute la France par la Fondation. Une aide financière de 200 000 € va être accordée pour restaurer l'édifice. La Fondation a également lancé une souscription, avec l'objectif de récolter 150 000 € supplémentaires pour compléter le financement.



Du côté de

Neuvy

La municipalité a mis en place une aide aux devoirs pour les élèves de l'école primaire.

Le dispositif a été monté en partenariat avec l'association Kids Neuvyssois et le centre de loisirs. L'objectif : permettre aux élèves de réaliser leurs devoirs, formaliser les enjeux du travail à faire, acquérir de l'autonomie et développer l'entraide. Cet aide au devoir a démarré en février, et se déroule les lundis et jeudis de 17h15 à 18h15 (17h50 pendant le couvre-feu).

Vous aussi,

enrichissez cette rubrique en nous contactant sur : communication@agglo-moulins.fr

Prendre le soleil sur le belvédère



LE PONT DE FER

un trait d'union entre deux rives



NUMÉROS UTILES

MOULINS COMMUNAUTÉ

8 place Maréchal de Lattre de Tassigny
CS 61625 - 03016 Moulins Cedex
04 70 48 54 54 - F. 04 70 48 54 49
www.agglo-moulins.fr

EAU ET ASSAINISSEMENT

04 70 48 54 60

N° d'urgence eau et assainissement

T. 06 08 83 16 07 (hors horaires bureau)

CENTRE AQUALUDIQUE L'OVIVE

Rue Félix Mathé - 03000 Moulins
04 70 34 04 05

SALLE «LA RIBAMBELLE»

03230 Lusigny

STADE D'ATHLÉTISME

Rue Félix Mathé - 03000 Moulins
04 70 34 24 99

COMPLEXE DE LA RAQUETTE

Zone de Millepertuis - 03400 Yzeure
04 70 34 04 05

PÔLE D'ÉDUCATION

ET DE PRÉVENTION ROUTIÈRE
Avenue des Isles - 03000 Avermes
04 70 47 02 14

ÉCOLE DE MUSIQUE

5 place Maréchal de Lattre de Tassigny
03000 Moulins
04 70 44 09 99

MÉDIATHÈQUE MOULINS

8 place Maréchal de Lattre de Tassigny
03000 Moulins
04 43 51 00 00

MÉDIATHÈQUE LURCY-LÉVIS

72 boulevard Gambetta
03320 Lurcy Lévis
04 70 67 62 33

BOUTIQUE ALÉO

Place Jean Moulin - 03000 Moulins
04 70 20 23 74 - www.busaleo.fr
Aléo à la demande : 0800 20 24 43 (N° vert)
Aléo PMR : 0800 20 24 43 (N° vert)

ESPACE PATRIMOINE

83 rue d'Allier - 03000 Moulins
04 70 48 01 36

PARC MOULINS EXPO

Avenue des Isles - 03000 Avermes
04 70 20 19 15

CIAS

Sésame, 1/3 rue Berthelot
03000 Moulins
04 70 48 54 93 ou 04 70 48 54 59

SICTOM NORD ALLIER

RD 779 - Lieu-dit « Prends-y Garde »
03230 Chézy - 04 70 46 77 19
www.sictomnordallier.fr

OFFICE DE TOURISME DE MOULINS ET SA RÉGION

11 rue François Péron
BP 641 - 03006 Moulins Cedex
04 70 44 14 14
www.moulins-tourisme.com



Le CNCS voit plus grand

Les travaux de l'extension du CNCS ont démarré ! Un projet ambitieux pour accroître les réserves du musée tout en proposant un nouvel espace accessible au public et dédié à la scénographie.

En 2009, le Centre National du Costume de Scène ouvrait ses portes à Moulins, dans le bâtiment principal d'une ancienne délégation militaire du Quartier Villars. Un chantier de rénovation hors du commun avait alors permis d'offrir un véritable écrin aux milliers de costumes conservés par le musée.

Aujourd'hui, après des dizaines d'expositions plus époustouflantes les unes que les autres, et plus d'un million de visiteurs accueillis depuis son ouverture, le CNCS s'engage dans un nouveau projet important. En début d'année, des travaux d'extension ont démarré dans le bâtiment sud, jouxtant le musée, afin d'agrandir les réserves mais aussi de proposer un tout nouvel espace à l'attention du grand public.

Printemps 2022

2000 mètres carrés dans un bâtiment complètement rénové qui va accueillir une zone logistique, des réserves pour les costumes et un espace de 450 m² à destination du public, qui évoquera la scénographie. Depuis la première idée et le processus de création jusqu'à la conception, la fabrication et la représentation sur scène, avec la présentation d'éléments de décors... Le public déambulera au cœur des ateliers et dans les coulisses de la scène.

Avec cet ajout important, qui devrait être terminé au printemps 2022, le Centre National du Costume de Scène espère accroître sa fréquentation annuelle au-delà des 100 000 visiteurs.

Espace Noureev

En 2013, le Centre National du Costume de scène inaugurerait son premier espace permanent, consacré au danseur chorégraphe Rudolf Noureev. Cet espace élaboré en étroite relation avec la fondation Noureev, rassemble de nombreux objets, costumes et même mobilier ayant appartenu au célèbre danseur étoile. L'occasion de revenir sur la carrière exceptionnelle d'un personnage fascinant à plus d'un titre !



En chiffres

- > Le projet d'extension représente un investissement de 5,90 M€
- > État (FNADT) : 1,20 M€
- > Ministère de la culture : 450 000 €
- > Région Auvergne-Rhône-Alpes : 1,60 M€
- > FEDER : 1,40 M€
- > Ville de Moulins : 1 M€
- > Fonds du patrimoine : 70 000 €

A l'affiche

Malgré la crise sanitaire, le CNCS a travaillé sur la mise en place de sa nouvelle exposition, consacrée à Yanis Kokkos. Dans la perspective de l'ouverture de l'espace dédié à la scénographie, cette exposition sera l'occasion de valoriser la carrière et le travail d'un grand scénographe, costumier et metteur en scène en France et à l'étranger. L'occasion aussi d'explicitier les relations entre la création de l'espace scénographique, celle des costumes sur scène et l'interprétation des œuvres théâtrales, lyriques ou chorégraphiques. (Date de réouverture non communiquée)

Pour tout savoir : www.cncs.fr



DEUXIÈME PONT

LETTRE NUMÉRIQUE MENSUELLE



2 È M E P O N T



Je M'ABONNE = Je reste INFORMÉ

Pour vous inscrire, contactez-nous sur
deuxiemepont@agglo-moulins.fr

ou sur Facebook :

Deuxième Pont Moulins

